

Si l'affirmation proposée est fausse, veuillez préciser pourquoi.

	Vrai	Faux
<b>1. Le droit criminel canadien relève du domaine du droit international public</b>		<b>FAUX</b>
<b>Justification :</b> Le droit criminel canada relève du droit national public, qui régit les rapports entre l'État et ses citoyens.		
<b>2. Le droit civil relève du droit national public.</b>		<b>FAUX</b>
<b>Justification :</b> Le droit civil relève du droit national privé, qui régit les rapports entre les personnes privées.		
<b>3. Une loi en général a une portée rétroactive.</b>		<b>FAUX</b>
<b>Justification :</b> La loi, en général, a une portée non rétroactive parce qu'elle commence à s'applique au moment de son entrée en vigueur.		
<b>4. Un propriétaire peut évincer lui-même, sans autre formalité, un locataire qui fait du bruit excessif.</b>		<b>FAUX</b>
<b>Justification :</b> Nul ne peut se faire justifier soi-même. Il s'agit d'un principe fondamental de droit qu'une personne lésée doit s'adresser à une autorité compétente pour demander que justice soit faite.		
<b>5. La législation, la jurisprudence, la doctrine et l'usage représentent les sources de notre droit</b>		<b>VRAI</b>
<b>Justification :</b> La législation (lois et règlements), la jurisprudence, la doctrine, l'usage sont les sources de notre droit.		

## CAS PRATIQUES

- 1 Un ami français vient d'obtenir l'autorisation d'émigrer au Canada. Curieux d'en savoir plus long sur son nouveau pays, il vous consulte.
-

Il se pose des questions sur la Constitution du Canada, sur la structure juridique de ce pays qui comprend dix (10) provinces dont le Québec où il a l'intention de s'établir. Aussi, il est intéressé à savoir :

- a) qui adopte des lois
- b) qui est responsable de leur application
- c) qui voit à les faire respecter.

De plus, désireux de vivre dans un pays où les droits et la liberté de la personne sont adéquatement protégés, il aimerait que vous le rassuriez à ce sujet.

Répondez-lui en lui fournissant toutes les explications nécessaires en réponse à ses interrogations de façon à ce qu'il comprenne le fonctionnement juridique du Canada et qu'il soit convaincu que les droits fondamentaux des personnes y sont bien protégés.

*L'un des principes fondamentaux de droit est la séparation des pouvoirs au Canada.*

*Le pouvoir législatif (l'assemblée nationale au Québec ou le Parlement au fédéral) adopte les lois.*

*Le pouvoir judiciaire (les tribunaux) est responsable de l'application des lois.*

*Le pouvoir exécutif (le gouvernement et son administration publique) voit à faire respecter les lois.*

*Aussi, le Canada, étant un État fédéral, s'est doté d'une Constitution qui partage les compétences entre le fédéral et les provinces. C'est dans cette Constitution que la Charte canadienne des droits et libertés est enchâssée. Cette Charte protège les droits et libertés des personnes dans les rapports avec les institutions fédérales. Au Québec, une loi provinciale a été adoptée pour protéger les droits et libertés des personnes au Québec dans leurs rapports avec d'autres personnes privées au Québec ou avec les institutions québécoises. Il s'agit de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.*

- 2** Le gouvernement canadien non satisfait de la façon dont les provinces gèrent l'éducation décide de fonder une université. Est-ce légal ? Expliquez votre réponse.

*Non. Ce n'est pas légal. Le Canada, étant un État fédéral, s'est doté d'une Constitution qui partage les compétences entre le fédéral et les provinces.*

---

*Dans cette Constitution, il est prévu que l'éducation relève de la compétence des provinces. Ainsi, le fédéral ne peut pas s'y immiscer.*

- 3** Paul gare sa voiture toute une nuit sur une rue d'une municipalité. En reprenant possession de son véhicule, il constate à son grand étonnement qu'il a reçu une contravention pour stationnement illégal. Il communique immédiatement avec les autorités municipales et il est informé que le stationnement de nuit est prohibé. Pour sa défense, peut-il invoquer le fait qu'il ignorait ce règlement municipal? Expliquez votre réponse.

*Non, Paul ne peut pas invoquer cela car l'ignorance de la loi ou d'un règlement n'est pas une excuse. Nul n'est censé ignorer la loi.*

---